

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01947

Numéro SIREN : 490 516 952

Nom ou dénomination : CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2019 sous le numéro de dépôt 16953

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/16953

Déposant :

Nom/dénomination : CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 490 516 952

N° gestion : 2006 B 01947

SARL CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Chemin de la Seignadonne

Les epervières

13400 AUBAGNE

COMPTES ANNUELS

SYREC

59 PROMENADE G. POMPIDOU

CS 10022

13008 MARSEILLE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	71 050	43 347	27 703	28 506	-803	-2.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 260 198		3 260 198	3 260 198		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	16 900		16 900	16 900		
	Total II	3 348 148	43 347	3 304 801	3 305 604	-803	-0.02
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 560	6 300	1 260	14 453	-13 193	-91.28
	Autres créances	7 111		7 111	99 663	-92 553	-92.87
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 911		16 911		16 911	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	31 582	6 300	25 282	114 117	-88 835	-77.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 379 730	49 647	3 330 083	3 419 721	-89 638	-2.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

SYREC



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000 000	2 000 000		
	Réserves				
	Réserve légale	32 373	32 373		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 928		2 928	
	Report à nouveau	935 938	935 938		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	209 950	132 928	77 021	57.94
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 181 189	3 101 239	79 950	2.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	67 325	224 354	-157 028	-69.99
	Concours bancaires courants		1 190	-1 190	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	6 337	81 945	-75 608	-92.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	45 232	10 969	34 263	312.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		23	-23	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	30 000		30 000	
	Total IV	148 894	318 482	-169 588	-53.25
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 330 083	3 419 721	-89 638	-2.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

148 894

251 157

SYREC



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	613 088		613 088	603 091		9 997	1.66
Chiffre d'affaires NET	613 088		613 088	603 091		9 997	1.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			613 088	603 091		9 997	1.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 000			1 000	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			103 132	91 171		11 961	13.12
Impôts, taxes et versements assimilés			6 335	4 023		2 312	57.48
Salaires et traitements			261 000	357 000		-96 000	-26.89
Charges sociales			139 498	130 076		9 422	7.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 503	12 087		-3 584	-29.65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			6 300			6 300	
Autres charges				8		-8	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			525 768	594 365		-68 597	-11.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			87 320	8 726		78 594	900.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SYREC



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		149 820	- 149 820	- 100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	149 820		149 820	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	149 820	149 820		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 193	12 456	- 6 264	- 50.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 193	12 456	- 6 264	- 50.28
2. Résultat financier (V-VI)	143 627	137 364	6 264	4.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	230 947	146 090	84 857	58.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	0	4	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4	0	4	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 301	2 914	- 1 613	- 55.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 785	- 4 785	- 100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 301	7 699	- 6 398	- 83.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 1 297	- 7 699	6 402	83.16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 701	5 463	14 238	260.63
Total des produits (I+III+V+VII)	762 912	752 912	10 001	1.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	552 963	619 983	- 67 021	- 10.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	209 950	132 928	77 021	57.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 193
SYREC

149 820



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 330 083.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 613 088.01 Euros et dégageant un bénéfice de 209 949.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rappel historique :

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a débuté son activité le 1er avril 2006 et est immatriculée au RCS MARSEILLE depuis le 13 juin 2006 sous le N° 2006 B 01947.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU :

- a été inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables lors de la séance en date du 30 mars 2006,
- a souscrit une police d'assurance professionnelle conformément au décret N° 96-49 du 22 janvier 1996, le 6 mars 2006 avec date d'effet au jour de l'avis favorable de l'inscription au tableau de l'ordre,
- a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes le 13 octobre 2006.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un premier temps, 2500 actions de la SA SYREC. Cette acquisition a été financée par un emprunt souscrit auprès de la banque LCL. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice 2016.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un second temps 2494 actions de la SA SYREC. Cette seconde acquisition a été financée par un emprunt souscrit auprès de la banque LCL. L'acquisition des titres est intervenue le 29 avril 2009 et a été enregistrée au service des impôts des entreprises des 11ème et 12ème Arrondissements de Marseille au prix de 1.896.263 €.

Un nantissement des titres au profit de la banque LCL a été consenti.

Le financement s'est élevé à la somme de 1.340.300 € compte tenu des frais d'intermédiation bancaire et d'une retenue de garantie versée à Interfimo.

Le solde dû au 31 décembre 2018 s'élève à 67 325 €.

La caution de Monsieur Luc René CHAMOULEAU a été consentie à l'organisme financier à hauteur de 400 000 € pour le second crédit.

Cette caution a été réduite à 180.000 € en mai 2015.

Par ailleurs, les deux crédits ont fait l'objet d'une couverture d'assurance décès et d'une assurance incapacité totale de travail et invalidité permanente totale avec franchise de 30 jours.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste s'élève à 3.277.098 € et comprend :

- le prix d'acquisition de 2500 titres pour : 1.353.451 €
- le prix d'acquisition de 2494 titres le 20 avril 2008 pour : 1.896.263 €
- un complément de prix pour : 10.484 €
- une retenue de garantie pour la seconde phase d'acquisition pour : 16.900 €

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Intégration fiscale

La société a opté à compter du 1er janvier 2009 pour le régime de l'intégration fiscale.

La société Cabinet Luc René Chamouveau est tête de groupe, la société SYREC SA est intégrée en qualité de filiale.

La société ASTRÉE SAS, filiale de la société SYREC SA, a été intégrée à compter du 1er janvier 2013.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	63 350		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 700
TOTAL	63 350		7 700
Autres participations	3 260 198		
Prêts, autres immobilisations financières	16 900		
TOTAL	3 277 098		
TOTAL GENERAL	3 340 448		7 700

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			63 350	63 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 700	7 700
TOTAL			71 050	71 050
Autres participations			3 260 198	3 260 198
Prêts, autres immobilisations financières			16 900	16 900
TOTAL			3 277 098	3 277 098
TOTAL GENERAL			3 348 148	3 348 148

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	34 844	7 900		42 744
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		603		603
TOTAL	34 844	8 503		43 347
TOTAL GENERAL	34 844	8 503		43 347

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 900				
Matériel de bureau informatique mobilier	603				
TOTAL	8 503				
TOTAL GENERAL	8 503				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 900		16 900
Autres créances clients	7 560	7 560	
Groupe et associés	7 111	7 111	
TOTAL	31 571	14 671	16 900

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	67 325	67 325		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10	10		
Impôts sur les bénéfices	28 696	28 696		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 526	16 526		
Groupe et associés	6 337	6 337		
Produits constatés d'avance	30 000	30 000		
TOTAL	148 894	148 894		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	157 028			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	2 000 000			2 000 000

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 3 mai 2015, il a été décidé d'une augmentation de capital de 1 960 000 € par la création de 1 960 000 parts sociales nouvelles de 1 € chacune.

Cette augmentation de capital s'est faite par incorporation de réserves.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prestations facturées d'avance	30 000		
Total	30 000		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 905 227
Nantissement de titres SYREC au profit de LCL	1 905 227	
Total (1)		1 905 227
(1) dont concernant les participations		1 905 227

Les titres nantis correspondent à 2 494 actions de la SA SYREC donnés en garanti d'un emprunt de 1 340 300 € souscrit en 2009 auprès de LCL.

Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2018 est de 67 325 €.

L'emprunt sera entièrement remboursé en 2019.

Engagements reçus

Caution de Monsieur Luc René Chamouveau au profit de LCL	180 000
Total	180 000

DECISIONS ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 28 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-deux juin, à dix heures,

Les associés de la société « Cabinet Luc René CHAMOULEAU » ont établi ainsi qu'il suit le présent procès verbal.

En sa qualité de gérant, Monsieur Luc René CHAMOULEAU a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis il examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur Luc René CHAMOULEAU prend alors les décisions suivantes :

Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de **209 949.80 €** que Monsieur Luc René CHAMOULEAU, décide d'affecter comme suit :

- Réserve légale 17 144,00 €
- Distribution : 180 000,00 €
- Report à nouveau : 12 805,80 €

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- Capital social : 2 000 000 euros,
- Report à nouveau : 948 743,50 euros,
- Réserve légale : 49 517 euros,

soit des capitaux propres après distribution de 3 001 088,92 euros.

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le gérant associé donne lecture de son rapport sur les conventions conclues dans l'année 2018. Ces conventions sont approuvées à l'unanimité et concernent toutes des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par le gérant associé et consigné sur le registre de ses décisions.

Luc René CHAMOULEAU
Associé gérant